

# ère magazine

## *SOUS LE SIGNE DES ÉMOTIONS*

### *REGARD SUR DEMAIN*

Mathieu Fleury :  
se déplacer autrement

### *AGIR POUR DEMAIN*

Renouer nos liens  
avec la Terre

### *RETRAITE ÉTONNANTE*

Concrétiser une passion de toujours





2

Contexte  
**Plus que jamais  
dans l'air du temps**



4

Regard sur demain  
**Mathieu Fleury  
croit dur comme  
fer à l'avenir du  
Léman Express**



14

Agir pour demain  
**Une exposition  
pour réapprendre  
à vivre *Tout contre  
la Terre* et non  
plus contre elle**



20

Retraite étonnante  
**Karine Gremaux  
Mettraux : de  
commissaire à  
lectrice pour les  
malvoyants**

12

Gestes responsables  
**Les alternatives au  
gazon fleurissent  
dans les jardins**

18

Le Pilier  
**Rencontres  
et conférences**

## SOUS LE SIGNE *DES ÉMOTIONS*

### DE JOIE ET DE TRISTESSE

Les émotions peuvent aussi nous rattraper lorsque nous pensons à notre prévoyance, notre retraite. Dans ce but, et fidèle à sa mission, Ère magazine vous propose un article sur la vulgarisation de la prévoyance afin qu'elle soit simple et accessible, source de sérénité et non de soucis. Vous y trouverez également le calendrier des conférences du Pilier, qui vous permettront de vous informer de manière encore plus ciblée.

C'est avec plaisir et émotion que j'ouvre Ère magazine dans sa nouvelle tenue. Plus actuel, plus dynamique, plus engagé, il incarne le choix que nous avons fait de renforcer encore notre positionnement dans le domaine de la responsabilité sociale et du développement durable. Il en découle une nouvelle identité visuelle qui va se mettre en place tout au long de l'année, déclinée sous la bannière « Protéger demain ». Je vous invite à découvrir l'essentiel de cette identité dans l'article qui lui est consacré.

Si l'émotion est le fil conducteur de ce nouveau numéro d'Ère magazine, il y a encore deux formes d'émotion que je souhaite aborder. Tout d'abord la joie, celle de vous recevoir prochainement à notre 14<sup>e</sup> initiation au golf, une activité ludique et conviviale en compagnie des conseillères et des conseillers des Rentes Genevoises.

« Il n'y a pas de prise de conscience sans émotion » nous explique Hervé Grosçarret, Commissaire principal de l'exposition *Tout contre la Terre*. Découvrez sur le papier, en attendant de la visiter, l'exposition temporaire du Muséum d'histoire naturelle consacrée aux enjeux liés à la préservation de notre planète. Emotions toujours avec Mathieu Fleury, Directeur de la société Lémanis SA (qui exploite le Léman Express), lorsqu'il nous explique sa fierté, mais aussi les défis qu'il a dû relever dès les premiers jours d'exploitation de la ligne. Des émotions encore, celles que fait partager Karine Gremaux Mettraux, commissaire de la police judiciaire à la retraite, dans son activité de lectrice bénévole à la Bibliothèque sonore romande. Une passion qui lui permet de donner accès aux joies des livres à des personnes privées du plaisir de pouvoir lire.

Finalement la tristesse, celle que j'éprouve et j'imagine celle que vous éprouvez tous, face à la guerre en Ukraine. Si au moment où j'écris ces lignes, nous ne savons pas comment va évoluer la situation, il ne se passe pas un jour sans que mon regard soit tourné vers ces femmes, ces hommes et ces enfants, otages de ce cauchemar. Je ne pouvais terminer ces lignes sans être en pensées avec eux.

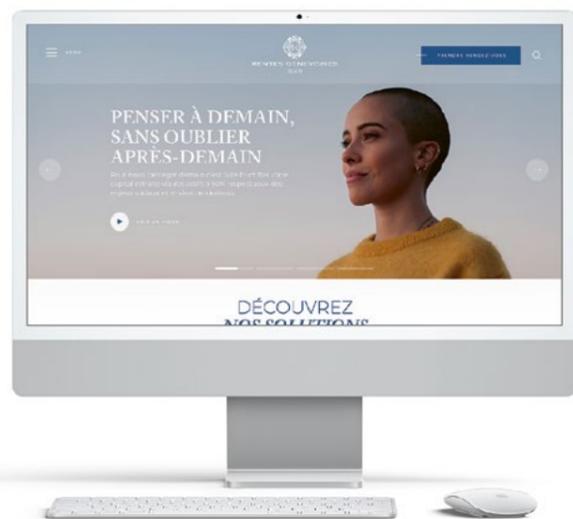
Avec mes meilleurs messages.



**Pierre Zumwald**  
Directeur général

# UNE MARQUE DANS *L'AIR* *DU TEMPS*

*En 1849, guidé par une volonté humaniste de protéger les citoyens arrivés à l'âge de la retraite, James Fazy posait les fondements des futures Rentes Genevoises en créant le tout premier établissement de prévoyance de Suisse.*



Cette idée forte de protection, qui constitue la base même du métier de notre Etablissement, est toujours présente et se décline au travers de quatre valeurs fortes : contemporanéité, anticipation, sécurité et pérennité.

#### **CONTEMPORANÉITÉ**

S'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.

#### **ANTICIPATION**

Prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permettent d'innover et de respecter nos engagements à long terme.

#### **SÉCURITÉ**

Garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valeurs à long terme.

#### **PÉRENNITÉ**

Notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels.

Notre environnement et nos besoins individuels, l'évolution des technologies ou encore les crises modifient souvent sans qu'on s'en rende compte nos perceptions et notre manière d'appréhender le monde. Il est donc essentiel qu'une institution comme la nôtre en tienne compte et s'y adapte, afin de répondre encore mieux aux attentes du public et de la clientèle.

C'est mus par cette ambition que nous avons entrepris de repenser notre communication, et ceci sur divers plans. Un nouveau site internet, plus simple d'accès mais aussi plus interactif, vous permettra tout au long de l'année d'entrer en relation avec les Rentes Genevoises de diverses manières. De notre côté, nous nous en servons pour vous informer sur des thèmes liés à la mission de l'Etablissement et à ses valeurs. Êre magazine quant à lui fait peau neuve, y compris dans sa version digitale, et proposera sous une forme plus dynamique des articles sur le thème de la protection, accompagnés de liens donnant accès à des contenus complémentaires. Les réseaux sociaux et internet ne sont pas oubliés non plus puisque leur contenu sera élaboré spécifiquement en fonction de ces supports. Cette évolution va également se concrétiser

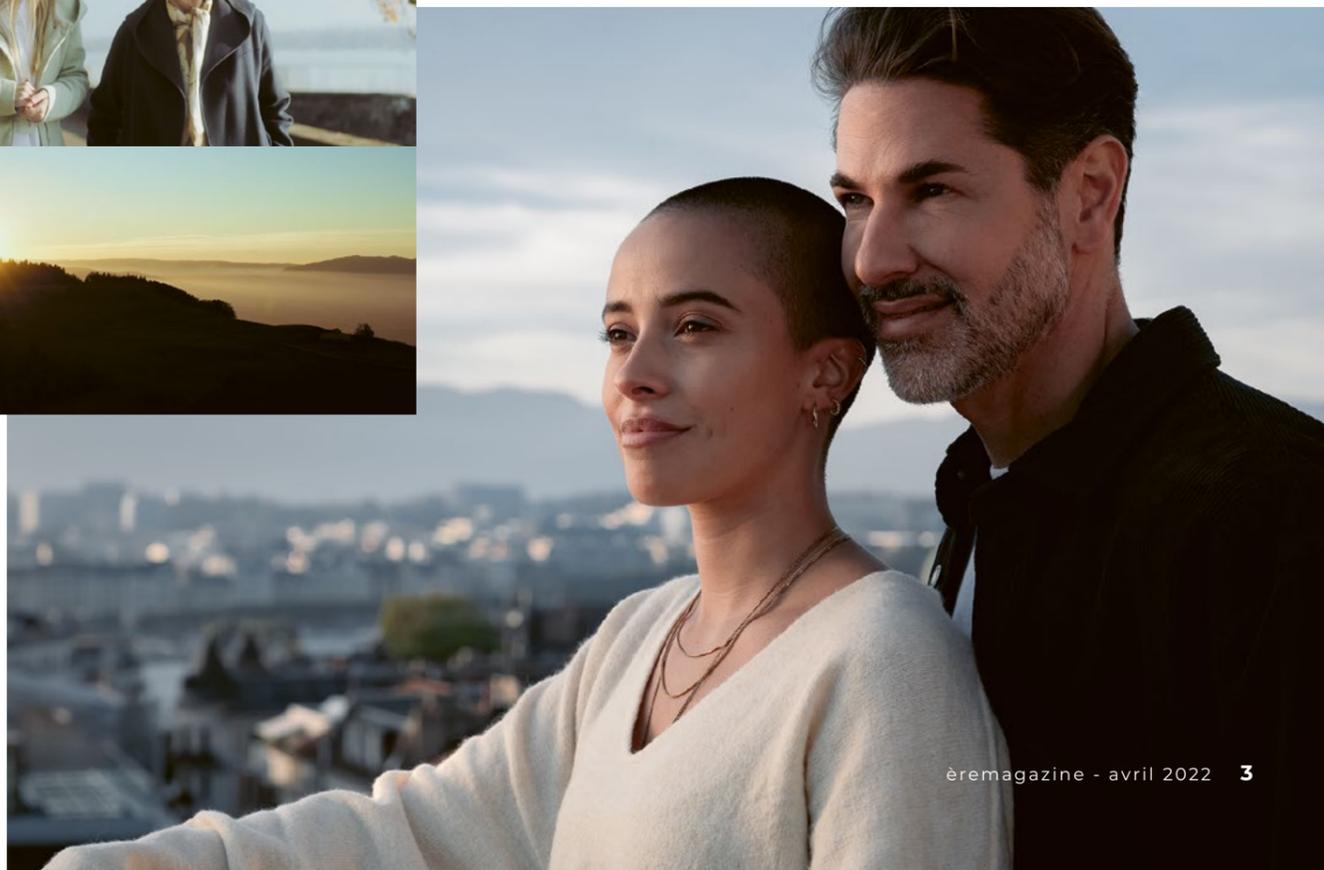
par des visuels inédits, de nouveaux produits et des documents contractuels revisités (plus simples, plus clairs, plus ergonomiques), etc.

Dans cette mouvance, notre logo lui-même a été modifié, au profit d'une version plus aérée, qui rappelle en outre nos origines, en 1849.

Les quelques illustrations en marge de cet article vous donneront un avant-goût de ce nouvel univers.

Si le thème central est la protection, il est plus qu'un simple axe de communication. En effet, cette valeur ne se décline pas seulement en mots, en slogans ou en films..., mais avant tout en actions ! La prévoyance aujourd'hui (comme hier d'ailleurs) ne peut faire fi du contexte dans lequel elle s'inscrit. Les engagements que nous prenons avec nos clients portant sur plusieurs

décennies, il est important que l'environnement dans lequel nous évoluons soit préservé. C'est pour cela que la démarche des Rentes Genevoises est marquée du sceau d'une forte responsabilité sociale d'entreprise et d'une gestion durable des énergies pour l'ensemble du parc immobilier. Elle est en parfaite adéquation avec la ratification des programmes des Nations Unies pour une finance durable et une assurance responsable. A ce propos, il est à relever qu'aujourd'hui encore, les Rentes Genevoises sont le seul établissement de prévoyance de Suisse à avoir ratifié les deux programmes ou à avoir mis en place un système certifié de gestion des énergies. Ces engagements forts et toute cette philosophie remontent aux origines de l'Etablissement. Ce sont eux qui seront mis en avant dans l'évolution de la communication autour de la marque.



*Protéger demain*



**RENTES GENEVOISES**  
1849

A portrait of Mathieu Fleury, a middle-aged man with grey hair and a beard, wearing a dark blue suit jacket over a light blue shirt. He is sitting at a desk with his hands clasped, looking slightly to the left. In the background, a blurred map or diagram is visible on a wall.

RENCONTRE AVEC  
MATHIEU  
*FLEURY*

*Directeur de la société Lémanis SA, qui exploite le Léman Express, Mathieu Fleury défend la cause de la mobilité douce avec la même passion que lorsqu'il protégeait les intérêts du grand public à la tête de la Fédération romande des consommateurs (FRC).*

*Le Léman Express a prouvé son utilité dans le transport professionnel. Mathieu Fleury veut diversifier son offre et s'attaquer au problème de l'affluence aux heures de pointe. Une évolution du monde du travail peut y contribuer.*

Directeur d'associations, avocat et aujourd'hui chef d'entreprise, Mathieu Fleury cumule les casquettes professionnelles. Il ne porte pas celle de chef de gare ou de conducteur de locomotive, mais à l'entendre le train est l'avenir de l'homme!

*Mathieu Fleury, les Genevois ou les Romands ont longtemps entendu parler du CEVA. Maintenant on dit « Léman Express ». Quelle est la différence ?*

Disons que le CEVA (Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse) était le chaînon manquant entre les réseaux ferroviaires suisse et français. Ce nouveau tronçon de rails, ponctué des magnifiques gares signées Jean Nouvel, permet dorénavant au Léman Express de se déployer sur un périmètre bien plus vaste, puisque nous roulons sur 230 km jusqu'à Coppet, Evian, Annecy, St-Gervais ou encore Bellegarde.

*Le démarrage et les deux premières années d'exploitation ont été marqués par de nombreux problèmes. C'était en quelque sorte la saison 1 de la série Léman Express...*

Je ne sais pas s'il existe une expression qui voudrait dire le contraire de *best of*, car on a vraiment tout eu! D'abord un conflit social côté français le jour de l'inauguration, une « grève de bienvenue » comme je l'ai appelée. Nous avons ensuite connu des problèmes de matériel, des retards dans la formation des conducteurs de train en Suisse. Et puis bien évidemment la pandémie. Si bien que nous n'avons encore jamais connu une période que je pourrais

qualifier de normale. La saison 1 a donc été une série noire, mais malgré cela, nous avons franchi en novembre 2021 la barre des 52 000 passagers par jour. Et compris que le pari des pionniers, qui avaient imaginé et lancé le projet Léman Express, était réussi puisque cette offre a rencontré sa demande malgré tous les obstacles.

*L'objectif, c'était 50 000 ?*

50 000 voyageurs par jour, oui. Objectif atteint avec un an et demi, voire deux ans d'avance, par rapport aux attentes.

*Il y a deux critères pour évaluer le succès présent et futur du plus grand RER transfrontalier d'Europe qu'est le Léman Express : la fréquentation et l'impact sur le trafic automobile en ville. Est-ce que l'on peut déjà chiffrer ce deuxième critère ?*

Il est extrêmement difficile à établir à cause de la pandémie, justement. Les gens qui devaient

▲ *Mathieu Fleury : « Plutôt que de songer à un jour de télétravail par semaine, on pourrait en faire quelques heures par jour, en reportant l'heure de son déplacement entre le domicile et le bureau, le matin comme le soir. »*

se déplacer ont, pour beaucoup, préféré des moyens individuels pour se conformer aux normes de distanciation sociale. Mais aujourd'hui on voit le bout du tunnel et notre compétitivité par rapport à la voiture, par exemple, va de nouveau augmenter.

*Et la saison 2 qui commence, vous la voyez comment ?*

Notre zone de développement majeur, c'est le loisir. Nous avons la chance d'être dans une très belle région. Nous n'avons pas encore pu montrer notre potentiel dans le domaine des

vacances, par exemple aux sports d'hiver, pour les touristes du cru, de Suisse et du monde entier. Et il faut aussi faire savoir aux amateurs de bonne cuisine et de culture que nous circulons également le soir et la nuit. Là encore, nous avons été freinés par les fermetures des restaurants et des lieux de culture. La « mobilité plaisir » sera à la fête durant la saison 2!

*Autre enjeu pour l'avenir ?*

La multimodalité, je veux dire par là que les usagers combinent leurs transports, ils sont aussi bien cyclistes qu'automobilistes, piétons et passagers de bus, de trams ou de trains. Nous devons être bons dans ce domaine parce que la voiture représente encore cette idée de flexibilité, puisqu'on la prend quand on veut! Nous, les acteurs de la mobilité douce, nous devons nous coordonner pour permettre aux gens d'effectuer des parcours porte-à-porte extrêmement fluides.

*Comment voyez-vous le Léman Express et, plus globalement, le transport urbain dans le Grand Genève durant la saison 4 ou 5, soit dans une vingtaine d'années ?*

Je pense qu'on aura amélioré la connexion entre les différents moyens de transport et que se posera alors une question cruciale : faut-il véritablement posséder son propre moyen de transport ou faut-il simplement en trouver un quand on en a besoin? Je pense que la génération internet s'est détachée de l'idée de possession et préfère la notion d'usage. Je suis donc optimiste sur



le fait que la majorité des véhicules (vélos, autos électriques, etc.) en circulation dans notre région pourra être utilisée par chacun(e) à sa guise, en payant simplement pour chaque utilisation effective. Les gens se déplaceront de manière simple et fluide avec les moyens les plus adaptés à leurs besoins. Ils éviteront ainsi tous les désagréments liés à la possession, le fait d'avoir besoin de garages, de parkings, etc. On se déplacera d'ailleurs sans doute moins en raison du développement du télétravail et du commerce de proximité.

*Vous êtes avocat, avez travaillé dans la défense des journalistes puis à la FRC. Que vous apporte cette nouvelle expérience professionnelle ?*

Après avoir été critique à l'égard des entreprises quand je travaillais à la FRC, j'ai voulu me confronter à la réalité. Devenir entrepreneur c'est mettre les mains dans le cambouis, travailler avec la clientèle d'une manière directe. Les transports et la mobilité sont des enjeux fondamentaux. C'est une responsabilité et un honneur de travailler dans ce domaine et d'essayer d'être à la hauteur.

*Vous avez exactement 50 ans. C'est peut-être un peu tôt pour penser retraite, mais est-ce que vous la préparez ?*

C'est marrant parce qu'il y a un mois, j'aurais dit non ! Mais j'ai rencontré des conseillers en prévoyance. Je crois avoir été bien conseillé et je pense que c'est maintenant que cela se joue. J'ai trois enfants, c'est aussi ça l'enjeu. Donc oui j'y pense, je viens de changer mon hypothèque et je crois que j'ai tous les piliers dorénavant (*rire*) pour bien réussir ma retraite.

*Quant à la retraite dans votre tête ?*

Au fond, on n'aime pas vieillir. La retraite est associée à l'idée de notre finitude et quelque part on reporte cette réflexion. J'ai tellement aimé toutes les phases de ma vie professionnelle que la retraite n'est en tout cas pas pour moi l'espoir d'échapper à quelque chose. J'ai toujours été un fou de l'associatif et je continuerai à exercer mon travail ou à apporter ce que je pourrai à la société dans le milieu associatif. Je trouverais bien que le système propose une descente en pente douce. Je peux tout à fait imaginer qu'au fil du temps je baisse mon taux de travail au profit d'un successeur que je formerais. Malheureusement le système ne prévoit pas ce genre de situation aujourd'hui. Je pense que j'aurai une retraite active dans le prolongement heureux de ma vie professionnelle.

*« Nous, les acteurs de la mobilité douce, nous devons nous coordonner pour permettre aux gens d'effectuer des parcours porte-à-porte extrêmement fluides. »*

**Mathieu Fleury**

Directeur général de Lémanis SA

## QUESTIONS EXPRESS À MATHIEU FLEURY

*Votre retraite idéale ?*

Une retraite active de grand-parent, c'est pour moi la plus belle des retraites.

*Le monde de vos rêves ?*

Au coin de la rue. Je pense que le bonheur est au coin de la rue et rien que de le penser vous permet de le voir.

*Une « première fois » que vous aimeriez revivre ?*

La naissance de mon premier enfant.

*Que faites-vous d'une heure de libre ?*

J'essaie de la laisser libre. C'est peut-être la sagesse. Avant je voulais remplir cette heure de libre, mais en fait c'est dans les creux que naissent les idées les plus intéressantes.

*Votre secret santé ?*

Rire et chanter. Si possible en même temps !



REGARD SUR DEMAIN

# LE VOCABULAIRE DE LA *PRÉVOYANCE*

*La prévoyance est un thème important dans la vie de chacun, mais qui peut sembler ardu, voire rébarbatif pour les non-initiés. Selon une étude de marché commandée en 2021 par les Rentes Genevoises et réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population genevoise, près de 40 % des personnes interrogées estiment ne pas être suffisamment informées sur cette thématique. Une des raisons à cette situation incrimine le vocabulaire utilisé, jugé parfois trop technique. Il est donc intéressant de définir quelques termes importants et fréquemment utilisés.*

## **PRÉVOYANCE**

Le mot prévoyance en lui-même peut vouloir dire de nombreuses choses. Selon le dictionnaire, il s'agit de « la qualité d'une personne prévoyante ». Pour mieux comprendre ce terme, il faut le mettre dans son contexte : la prévoyance vieillesse. Il s'agit donc d'une action visant à anticiper le déroulement, principalement le financement, de la période qui suit la vie active. En Suisse, le législateur a créé un système de prévoyance basé sur trois piliers : l'AVS, la prévoyance professionnelle et la prévoyance individuelle. Il faut cependant savoir qu'il existe d'autres moyens de financer sa retraite.

## **RENTE VIAGÈRE**

La rente viagère est un revenu périodique versé à vie, même si le capital de départ est épuisé. Il s'agit de la pierre angulaire de la prévoyance, puisqu'elle est le seul moyen qui garantit à son bénéficiaire un revenu fixe tout

au long de sa vie et quel que soit son âge. Il n'est donc pas étonnant que le législateur ait prévu de verser les rentes de l'AVS et de la prévoyance professionnelle sous cette forme. Aux Rentes Genevoises, nous sommes convaincus de l'importance et de la pertinence de la rente viagère dans la planification d'une bonne prévoyance. C'est pourquoi la plupart de nos produits offrent cette possibilité.

## **TAUX DE CONVERSION**

Le taux de conversion est un terme principalement utilisé dans la prévoyance professionnelle. Il permet de convertir le capital de prévoyance en une rente annuelle garantie à vie. Pour la part obligatoire du 2<sup>e</sup> pilier, le législateur a fixé ce taux à 6.8%. C'est-à-dire que pour un capital de CHF 100 000.-, la rente viagère sera de CHF 6 800.- par an. Le Conseil fédéral envisage de baisser ce taux à 6%. Il faut également souligner que, pour la partie surobligatoire du 2<sup>e</sup> pilier (la part des cotisations liées à un salaire supérieur à CHF 85 320.- par an), les caisses de pension peuvent librement définir ce taux de conversion. Celui-ci se situe autour de 5%. Depuis quelques années, la baisse des taux de conversion provoque, pour un même capital, une diminution de la rente.

## **OBJECTIF DE PRÉVOYANCE DES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>E</sup> PILIERS**

Au moment de la création de la prévoyance professionnelle, les rentes issues des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers avaient pour objectif de couvrir 60% du dernier revenu perçu avant la retraite. Un pourcentage censé garantir un niveau de vie constant lors du départ à la retraite. Cependant, la baisse du taux de conversion impacte négativement cet objectif. Ainsi, de plus en plus de personnes retraitées voient leur niveau de vie baisser. Pour y remédier, compenser les lacunes de prévoyance devient de plus en plus indispensable, notamment par le biais d'un 3<sup>e</sup> pilier.

## **DÉDUCTION DE COORDINATION**

La déduction de coordination représente le montant qui est soustrait du salaire annuel afin de déterminer le salaire assuré dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier (CHF 25 095.- en 2022). Cela signifie que les 25 095 premiers francs de salaire perçus ne font pas l'objet d'une cotisation dans la caisse de pension. Ce calcul technique a des conséquences très importantes. Pour les bas salaires, la partie assurée diminue de façon substantielle, ce qui impacte le capital de prévoyance et donc la future rente. Pour les personnes ayant deux emplois, l'impact est encore plus grand, car la déduction de coordination est prise en compte par chacune des caisses de pension. Ces phénomènes expliquent en partie le fait que les femmes, qui travaillent plus souvent à temps partiel et pour des salaires inférieurs, bénéficient de rentes en moyenne 60% inférieures à celles des hommes. Les personnes travaillant à temps partiel seraient donc bien inspirées d'analyser leur situation et, si nécessaire, de combler leur lacune de prévoyance.

## **LA PRÉVOYANCE CLAIREMENT EXPLIQUÉE**

Notre mission est de promouvoir la prévoyance et de l'expliquer. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion. Au travers d'entretiens individuels avec nos conseillers, mais aussi par le biais des conférences que nous organisons chaque mois au Pilier, notre espace dédié à la prévoyance sur la place du Molard.

**Outre nos rendez-vous habituels au Pilier, une conférence sur le thème « Prévoyance des indépendants: enjeux et solutions » est également prévue en collaboration avec la FER. Retrouvez davantage d'informations en page 19.**



## **VRAI / FAUX**

**« Près de 40 % des Genevoises et Genevois s'estiment insuffisamment informés en matière de prévoyance! »**

## **VRAI!**

En 2021, les Rentes Genevoises ont réalisé une étude de marché auprès d'un échantillon représentatif de la population du canton. Elle a permis d'établir que 40% des Genevoises et des Genevois s'estiment insuffisamment informés en matière de prévoyance. Ce chiffre est en baisse depuis 2015, mais reste néanmoins très élevé. Face à ce constat, les Rentes Genevoises poursuivent et renforcent leur mission de promotion de la prévoyance auprès du public, notamment par le biais de conférences organisées au Pilier, l'espace qu'elles ont créé en 2019 dédié à la formation et l'information sur le thème large de la prévoyance.

*Le gazon n'est pas si vert qu'il en a l'air. Trop gourmand en eau, en engrais et en pesticides, peu intéressant pour la biodiversité, de nombreuses villes et des particuliers lui cherchent des alternatives.*



## LE GAZON, VERT MAIS PAS SI ÉCOLOGIQUE

Toutes les générations l'apprécient. Certains aiment s'y allonger, d'autres l'utilisent comme surface de jeu. Si le gazon contribue à la fraîcheur et à la purification de l'air des villes, son entretien est loin d'être écologique. Ainsi, chaque mètre carré de pelouse peut engloutir jusqu'à 1000 litres d'eau par an. Par ailleurs, les terrains engazonnés ont aussi tendance à perturber la biodiversité.

### **VARIER LES ESSENCES VÉGÉTALES**

Il est loin de l'apparence d'un green de golf, mais le gazon fleuri se révèle intéressant du point de vue environnemental. Ce mélange grainier se compose essentiellement de graminées et de fleurs dont la hauteur varie de 5 à 30 cm. Outre son aspect esthétique, il offre un habitat et des ressources alimentaires à de nombreux insectes. Moins gourmand en eau, ce type de couvre-sol ne nécessite aucun traitement particulier et permet de réduire drastiquement la fréquence des tontes. Toutefois, les prairies et gazons fleuris n'apprécient pas les sols fertilisés et auront donc de la peine à se développer sur une étendue ayant auparavant servi de pelouse. Avant de se lancer, mieux vaut donc faire appel aux conseils avisés d'un jardinier.

D'autres préféreront sans doute conserver une certaine uniformité pour tapisser leurs espaces verts. La camomille romaine pourrait les séduire. Ce végétal rampant ne fleurit pas et est de plus en plus utilisé pour couvrir de petites surfaces. Autre alternative, le thym laineux, une plante

particulièrement recommandée pour les sols caillouteux. Les traditionnelles pelouses ont donc une concurrence.

### **PRISE DE CONSCIENCE DES JARDINIERS**

Le gazon conserve toutefois de nombreux avantages. Sa douceur et sa fraîcheur permettent aux familles de se l'approprier pour y partager un en-cas, y jouer ou tout simplement s'y prélasser. Ainsi, à Genève, la plupart des parcs demeurent engazonnés. Mais depuis plus de dix ans, le service des espaces verts a mis en place une gestion différenciée de ses surfaces. Trois niveaux d'entretien ont été définis en fonction du type de gazon (classique, sport ou encore à forte fréquentation). La fréquence des tontes y diffère, de 10 à 32 passages par an en moyenne, et permet ainsi d'optimiser les ressources allouées à l'entretien.

Pour favoriser la biodiversité, la ville développe aussi les prairies et pratique des fauches tardives. En Suisse romande, l'Etat de Vaud a également décidé d'agir, notamment aux abords des axes routiers. Depuis peu, les zones herbeuses situées le long des 1500 km de routes cantonales et des 206 km d'autoroute ne sont plus traitées avec des produits phytosanitaires et le calendrier des fauches a été adapté, pour un plus grand respect de la flore et de la faune. Cette démarche intéresse de nombreuses communes qui ont manifesté leur intérêt pour cet entretien différencié. De quoi inspirer les jardiniers professionnels et amateurs.

### **FAVORISER LA BIODIVERSITÉ**

Pour vivre en harmonie avec la nature et favoriser la biodiversité, le canton de Genève a édicté une série de recommandations. Il est par exemple conseillé de laisser pousser et fleurir des coins de pelouse, de favoriser les arbustes sauvages et de tailler ses haies lorsque les oiseaux ne sont pas au nid, entre septembre et février. La création de

petits abris, composés de branches et de feuilles, participe aussi au bien-être de la faune. Le service de la biodiversité appelle également à renoncer à l'utilisation d'herbicides et de pesticides et à éviter de faire fonctionner son robot-tondeuse de nuit, lorsque de petits animaux comme le hérisson sortent de leurs cachettes.

# CHANGER NOTRE RELATION À LA TERRE

► Commissaire principal de l'exposition, Hervé Groscarret a pris soin de mêler connaissances scientifiques et travaux d'artistes destinés à susciter des émotions.



*Vulgarisant les connaissances scientifiques tout en jouant sur les émotions du public, l'exposition temporaire du Muséum d'histoire naturelle Tout contre la Terre tente d'éveiller les consciences. Visite avec son commissaire principal, Hervé Groscarret.*

**D**érèglement climatique, dégradation de l'environnement, perte de la biodiversité : ces thèmes sont à la une de l'actualité. L'exposition y revient. Est-ce parce que vous pensez que nous n'avons pas assez conscience des dangers que représente la dégradation de la Terre ?

En tant que musée d'histoire naturelle, nous traitons constamment de ce sujet. Si nous y revenons, c'est parce que, depuis une vingtaine d'années, les nombreuses expositions qui ont été organisées sur la problématique environnementale visaient à informer. Aujourd'hui, il ne se passe pas un jour sans que les médias en parlent. Nous sommes informés. L'une des originalités de *Tout contre la Terre* est d'exposer très clairement les limites planétaires qui sont dépassées, par exemple en ce qui concerne la pollution, celles qui sont en cours de dépassement et celles qui ne sont pas mesurables. L'exposition vise aussi à faire prendre conscience au public que, malgré tous nos efforts, on ne reviendra pas à une situation normale, mais qu'il est possible d'agir. Qu'il y a des solutions.

*En intitulant cette exposition Tout contre la Terre, vouliez-vous insister sur le fait que nous, les humains, sommes profondément liés à la Terre ?*

Cette Terre est profondément vivante, donc humaine. C'est un sujet véritablement anthropologique : selon leurs cultures, les différentes populations n'ont pas le même rapport à elle. D'un autre côté, quand on regarde les données scientifiques et que l'on mesure la dégradation, tout se passe comme si nous étions contre la Terre, que l'on ne faisait pas partie d'elle. Nous avons choisi ce jeu de langage pour dire aussi que nous sommes tout contre la Terre. Nous devons donc la protéger et nous protéger.

*Vous vous êtes efforcés de vulgariser les connaissances scientifiques. Pensez-vous que cela est important ?*

Oui. Un musée est un lieu de culture. Nous nous devons donc de trouver les mots pour présenter au public les informations et les concepts scientifiques de la manière la plus compréhensible possible.

*L'exposition fait aussi la part belle aux émotions. Pourquoi ?*

C'est en effet l'une de ses grandes originalités. Depuis dix ans, on a vu fleurir des études en psychologie démontrant que, pour agir de manière positive vis-à-vis de la planète, il ne suffit pas d'être informé de la situation. Si votre terrain émotionnel n'est pas favorable, vous n'aurez peut-être pas une bonne appréhension des connaissances et une bonne mise en actions. Nous avons donc laissé une large part aux émotions, en plaçant en son

centre le concept du *warm glow* (NDLR : que l'on traduit parfois par « éclats chaleureux »). Certaines émotions nous « réchauffent ». Par exemple, si l'on fait un jardin biologique, on voit revenir les insectes pollinisateurs, on a de beaux légumes, etc., et cela renforce notre action positive. Il est aussi nécessaire parfois d'éprouver de la colère pour alerter, comme le fait Greta Thunberg dans ses interventions (NDLR : un extrait du discours à l'ONU de la jeune militante écologiste suédoise est diffusé dans l'exposition). Les émotions ont joué un rôle dans le choix des sujets que nous voulions expliciter, mais aus-

#### QUESTIONS EXPRESS À HERVÉ GROSCARRET

**Votre retraite idéale ?**

Avec un âne sur les chemins de Stevenson.

**Le monde de vos rêves ?**

La poésie.

**Une « première fois » que vous aimeriez revivre ?**

La traversée d'une rivière du Jura.

**Que faites-vous d'une heure de libre ?**

J'écris.

**Votre secret santé ?**

Lever tôt et sport régulier.



▲ Tout contre la Terre, une exposition qui pousse à agir pour limiter la dégradation de l'environnement. Son but : susciter des émotions positives pour entraîner des actions durables.



*« L'exposition donne des informations très dures, mais elle essaie de mettre en avant le fait qu'il existe des solutions. »*

**Hervé Grosçarret**

Commissaire principal de l'exposition  
*Tout contre la Terre*

si dans la manière de les exposer. Nous avons donc créé des « petites scènes » qui devraient générer des émotions. L'une d'elles présente le travail d'une artiste genevoise qui utilise des papillons qu'elle a tués pour faire des photos. Cela génère un malaise. C'est seulement dans la deuxième partie de l'exposition que l'on explique pourquoi nous avons montré ce travail. Nous faisons vivre des choses aux visiteurs et ensuite, nous leur offrons des clés de lecture.

*Ces photos, comme les dessins, les vidéos, les témoignages que vous présentez visent donc à susciter des émotions chez les visiteurs ?*

En effet. Dans chaque zone de l'exposition, nous présentons des informations scientifiques, mais nous proposons aussi des travaux d'artistes qui suscitent des émotions. Nous avons par exemple choisi des planches du dessinateur de presse Chappatte qui traite l'information de manière décalée, satirique et humoristique. En vis-à-vis, nous expliquons que la préservation de l'environnement est un grand

chantier qui s'ouvre pour l'humanité, laquelle devra changer sa manière de produire, de se déplacer, de s'alimenter, etc. Nous avons aussi exposé des dessins de Gabriel Ruta qui, tous les matins, a dessiné un animal placé sur la liste des espèces en danger, en le présentant dans un cimetière factice.

*L'exposition est malgré tout optimiste.*

Je ne dirais pas qu'elle est optimiste, plutôt qu'elle est pragmatique. Elle donne des informations très dures. Dans son interview, le philosophe Dominique Bourg, qui a participé à l'écriture de l'exposition, explique que cela fait trente ans que l'on parle d'environnement et qu'aujourd'hui, on arrive à la limite des limites. Toutefois, l'exposition essaie de mettre en avant le fait qu'il existe des solutions. Elle tente d'éveiller les consciences et de montrer à chacun et chacune qu'à son niveau, il ou elle peut améliorer quelque peu la situation.

# LE PILIER

## CONFÉRENCES

### LES RENDEZ-VOUS PRÉVOYANCE

*Le Pilier accueille le grand public pour le former et l'informer sur les diverses facettes de la prévoyance. Ces conférences, aux thèmes variés, sont animées par un(e) ou plusieurs spécialistes, et apportent aux participants une information claire et vulgarisée sur les différents enjeux de la prévoyance.*

Ces conférences petit déjeuner auxquelles les Rentes Genevoises ont le plaisir de vous inviter ont lieu de 8h00 à 9h00 au Pilier, place du Molard 11, 1204 Genève. Une inscription préalable est nécessaire.

📅 *Jeudi 19 mai*

#### « COMMENT DÉPASSER LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT AFIN DE BIEN PROFITER DE SA RETRAITE ? »

*La résistance au changement est naturelle et commune à bien des individus. Cependant, cette attitude peut être un facteur limitant lorsqu'il s'agit de préparer sa retraite et risque d'avoir des répercussions sur cette dernière. La conférence qui vous est proposée fournira des clés pour comprendre et appliquer les préceptes de l'attitude positive. Développer ses capacités de résilience et apprendre à gérer son ego sont en effet de précieux atouts pour vivre pleinement cette nouvelle étape de la vie.*

**Conférencier: M. Laurent Cordaillat**  
Franco-Suisse de 58 ans, M. Cordaillat bénéficie de plus de trente années d'expérience commerciale et managériale. Fondateur de PRIVILEGE+, centre de formation dans le do-

maine de l'attitude positive, il est un expert des questions de résilience et de gestion de l'ego. A ce titre, il organise régulièrement des séances de coaching outdoor pour accompagner une transition de vie personnelle et/ou professionnelle.

📅 *Jeudi 23 juin*

#### « LA PRÉVOYANCE DES FEMMES »

*Il existe de nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes, que ce soit au niveau des salaires, des perspectives d'évolutions professionnelles ou de l'organisation familiale. Comment cela impacte-t-il la prévoyance ? Peut-on évaluer l'écart de rente entre femmes mariées ou célibataires, avec ou sans enfants, avec ou sans formation ? Quelles sont les stratégies de prévoyance envisageables pour réduire les inégalités à la retraite ? Autant de questions auxquelles cette conférence répondra de manière objective, en présentant des cas concrets et des données statistiques.*

**Conférencière: Mme Valérie Rymar**  
Mme Rymar est Conseillère et Fondée de pouvoir au sein des Rentes Genevoises. Depuis plus de dix-sept ans, elle y exerce une activité de conseils en matière de prévoyance, de solutions d'épargne, d'assurance individuelle et

d'optimisation fiscale. Elle intervient régulièrement en tant que conférencière sur la question de la prévoyance au féminin.

📅 *Jeudi 30 juin*

#### « ENCOURAGEMENT À LA PROPRIÉTÉ DU LOGEMENT ET AVOIRS DE PRÉVOYANCE »

*Utiliser ses avoirs de prévoyance pour acquérir un logement est tout à fait possible, mais cette démarche soulève de nombreuses questions. Quelles sont les dispositions légales applicables pour acheter ou construire un logement en Suisse ou à l'étranger ? Des travaux de rénovation ou de transformation peuvent-ils être pris en considération ? Quelles sont les conditions et les limitations temporelles du versement anticipé ? De quels aspects liés à la fiscalité faut-il tenir compte ? Comment s'effectue le remboursement des prêts hypothécaires ? Durant cette conférence, M<sup>e</sup> Moullet répondra à ces diverses interrogations en s'appuyant notamment sur des cas pratiques.*

**Conférencière: M<sup>e</sup> Céline Moullet**

En raison de sa fonction de juriste pour l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance ainsi que de sa pratique du barreau, M<sup>e</sup> Moullet est experte dans les dossiers relevant de la prévoyance professionnelle. Elle a d'ailleurs accompagné plusieurs institutions de prévoyance dans des restructurations majeures. Son activité s'exerce aussi en droit du travail et en droit des assurances sociales et privées. Elle conseille notamment les particuliers et les entreprises pour toute question juridique et les représente devant les autorités et les tribunaux.

📅 *Jeudi 25 août*

#### « IMPOSITION DES RENTES DES TROIS PILIERS »

L'imposition des rentes des trois piliers est un aspect souvent méconnu, qui peut surprendre et décevoir les nouveaux retraités. Cette conférence fournira des informations précises sur l'imposition des rentes et en décrira les conséquences sur le niveau de vie tout au long de la retraite. Elle offrira de nombreux conseils quant aux meilleures manières de s'informer préalablement et d'optimiser ses avoirs de prévoyance.

CONFÉRENCE CONJOINTE  
FER GENÈVE - RENTES GENEVOISES

#### « PRÉVOYANCE DES INDÉPENDANTS: ENJEUX ET SOLUTIONS »

*Mercredi 4 mai 2022,  
17h00-19h00*

Les Rentes Genevoises sont ravies d'annoncer la tenue d'une conférence organisée en collaboration avec la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève) et la Caisse Inter-Entreprises de prévoyance professionnelle (CIEPP), sur le thème de la prévoyance des travailleurs indépendants.

Yves Piccino, Responsable du Domaine assurance auprès des Rentes Genevoises, et Alessandro Antonuccio, Responsable du conseil à la clientèle auprès de la CIEPP, animeront conjointement cette rencontre. Ils présenteront les défis de la prévoyance des indépendants, le contexte légal et les diverses solutions relatives aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers. Au terme de la séance, il sera possible d'échanger avec les intervenants lors d'un cocktail auquel tous les participants sont conviés.

Les inscriptions pour cet événement – gratuit et ouvert à tout public – se font sur le site internet de la FER Genève.

[https://www.evenements.fer-ge.ch/  
prevoyance-des-independants-  
enjeux-et-solutions](https://www.evenements.fer-ge.ch/prevoyance-des-independants-enjeux-et-solutions)

Fédération des entreprises romandes  
Rue de Saint-Jean 98, 1201 Genève



**Conférencière: Mme Giuseppa Rao**

Mme Rao a fait du conseil en prévoyance individuelle le métier de sa vie. Titulaire d'un Master en sciences pédagogiques, diplômée et membre Cicero, cette passionnée du contact humain travaille depuis 2002 aux Rentes Genevoises. Elle élabore quotidiennement des solutions adaptées à chaque client, en fournissant des conseils avisés en termes de préparation à la retraite, de prévoyance et d'optimisation fiscale.

Pour plus d'informations  
et pour vous inscrire:  
[www.lepilier.ch/conferences](http://www.lepilier.ch/conferences)



# D'UNE VOCATION À L'AUTRE

*Entrée à la police genevoise à 20 ans, première femme à être nommée à l'Etat-major de la police judiciaire, Karine Gremaud Mettraux a tourné la page sur sa brillante carrière en 2016, à 52 ans. Depuis, cette énergique retraitée a trouvé sa seconde vocation comme lectrice bénévole à la Bibliothèque sonore romande.*

RETRAITE ÉTONNANTE



## « D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu enregistrer des livres. »

**Karine Gremaud Mettraux**

Commissaire retraitée et lectrice bénévole à la Bibliothèque sonore romande

Certaines personnes cherchent leur voie toute leur existence. Karine Gremaud Mettraux n'a jamais eu de peine à trouver la sienne. En 1984, elle est assermentée par la police judiciaire genevoise. Elle a 20 ans. La jeune inspectrice gravit tous les échelons qui la font passer par divers services et brigades tout en élevant, en parallèle, ses cinq beaux-enfants. Première femme à rejoindre l'Etat-major de la police judiciaire (PJ), elle est nommée commissaire en 2012. Ce grade lui confère la responsabilité de l'ensemble des décisions relevant de l'opérationnel au niveau de la PJ, de la gendarmerie et de la police internationale. Elle aura notamment pour tâche d'assurer la coordination entre les services policiers d'intervention, le procureur général du canton et celui de la Confédération lors du détournement d'un avion d'Ethiopian Airlines sur Genève en 2014.

C'est son oncle, alors officier supérieur au sein de la PJ, qui est à l'origine de son choix professionnel. Lors d'une réunion en Gruyère dans le chalet familial, il lui dit : « Je te verrais bien chez nous. » A cette époque, Gustave Gremaud vient de boucler l'enquête sur l'enlèvement de la fille du défunt écrivain Frédéric Dard. De quoi éveiller la curiosité de Karine qui s'interroge sur la suite à donner à ses études. Quelques jours plus tard, elle se rend dans les locaux de la police genevoise. Elle est immédiatement séduite par ce qu'elle y observe. « Mon oncle a senti que j'étais faite pour exercer ce métier. Je n'ai jamais regretté ma décision. La police

possède un esprit de corps extraordinaire. Cela a été une magnifique période même si je suis très heureuse d'être à la retraite. »

### FASCINÉE PAR LES VOIX

De son ancienne profession, Karine Gremaud Mettraux a conservé le sens de l'engagement. Depuis qu'elle est retraitée, la Genevoise multiplie les occupations. Elle est notamment membre de deux ensembles vocaux et pratique le théâtre d'improvisation, mais « son » activité de prédilection reste celle qu'elle exerce pour la Bibliothèque sonore romande : l'enregistrement de livres audio mis gratuitement à la disposition des personnes empêchées de lire.

« D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu enregistrer des livres. Je suis fascinée par les voix. » Celles des comédiens Roger Carel et Micheline Dax, aujourd'hui tous les deux disparus, bercent son oreille durant sa jeunesse. Il y a aussi celle, « horrible », de l'un de ses professeurs du cycle d'orientation qui la traumatise au point de ne rien retenir d'*Aline*, le célèbre roman de Ramuz, lu à haute voix par le professeur en question.

Karine Gremaud Mettraux découvre alors la Bibliothèque sonore romande grâce à des recherches sur internet. Elle envoie un message pour faire part de son intérêt à devenir lectrice bénévole. Un essai plus tard, elle est sélectionnée. Elle se rend alors à Lausanne dans l'un

des trois studios d'enregistrement de la bibliothèque pour y suivre une formation. « Il y a quelques connaissances techniques à maîtriser, mais comme j'ai travaillé dans les services informatiques de la police, je ne trouve pas cela compliqué. » Quant au matériel nécessaire, il se limite à son ordinateur portable et à un micro fourni par son nouvel « employeur ».

### AIMER CE QU'ON LIT

Le bibliothécaire met à disposition des lecteurs une sélection de livres. Souvent, Karine Gremaud Mettraux se voit proposer des romans policiers. Si ce genre littéraire ne lui déplaît pas, bien au contraire, elle en apprécie beaucoup d'autres, en particulier la poésie. Elle a eu l'occasion d'enregistrer le livre de la Fête des vigneron, et l'une de ses dernières lectures compile des recettes de mini-cakes. « Le plus important, c'est d'aimer ce que je lis, car je découvre le livre en même temps que je l'enregistre. »

En huit ans de bénévolat, elle totalise déjà 39 ouvrages à son actif, parmi lesquels plusieurs polars suisses, dont *Qui a tué Heidi?* de Marc Voltenauer – auteur qu'elle a eu l'occasion de rencontrer –, *Tombent les anges* de Marlène

Charine, dont elle a aimé le côté « punchy et assez trash », ou encore *Confidences assassines* de Stéphanie Glassey. Ce dernier roman lui a demandé plus de vingt-deux heures d'enregistrement. « Pour une heure d'écoute, je compte deux à trois heures de travail. »

### ACTIVITÉ ENRICHISSANTE

Durant le semi-confinement lié à la pandémie, Karine Gremaud Mettraux a poursuivi son loisir préféré depuis son appartement, composant avec l'environnement parfois bruyant du quartier de la Servette. Une des raisons qui l'incite à préférer se déplacer, tous les mercredis, dans les studios lausannois, nettement plus calmes.

Pratique plutôt solitaire, l'enregistrement de livres audio apporte à l'ancienne commissaire beaucoup de satisfaction sur le plan culturel et social. « Certains auditeurs envoient un mot de remerciement pour la qualité de ma lecture, cela fait toujours plaisir. » Quel conseil donnerait-elle à une personne intéressée à prêter sa voix ? « Il faut juste oser et ne pas se formaliser si on n'est pas retenu. » Après tout, à chacun sa voie...



▲ Comme lectrice bénévole, Karine Gremaud Mettraux a notamment enregistré *Qui a tué Heidi?* de Marc Voltenauer. Elle a rencontré l'auteur suisse de polars lors d'une sortie organisée par la Bibliothèque sonore romande.

# BAS LES MASQUES, HAUT LES CLUBS!

*Deux bonnes raisons de renouer avec une tradition qui nous tient particulièrement à cœur : l'été pointe le bout de son nez et la pandémie a enfin fini de jouer les trouble-fêtes. C'est donc avec un grand plaisir que nous vous convions aux 14<sup>es</sup> journées d'initiation au golf des Rentes Genevoises. Au menu, du golf bien sûr, mais aussi des temps d'échanges et de convivialité bienvenus!*

## LES PLAISIRS DE LA CAMPAGNE

On ne change pas une équipe qui gagne, ni un lieu qui a fait ses preuves! Le Golf de la Vieille-Bâtie sera à nouveau *the place to be* les 9 et 10 juin prochains. L'occasion de découvrir ou redécouvrir la verdoyante campagne de Collex-Bossy et de profiter d'un cadre en tous points idyllique.

## GOLF À GOGO ET GRILLADE DU CHEF

Ces trois demi-journées d'initiation vous permettront de découvrir, au travers d'ateliers conduits par des professionnels, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le golf.

Placées sous le signe du partage et de la bonne humeur, elles seront agrémentées par la traditionnelle grillade de midi, à laquelle tous les participants sont bien entendus invités.

## POUR VOUS, LES ASSURÉS

A vous de choisir parmi les trois demi-journées proposées celle qui vous convient le mieux. Pour vous inscrire, deux possibilités très simples s'offrent à vous : **scannez le QR Code ci-dessous** ou saisissez l'adresse **[www.rentesgenevoises.ch/initiation-golf](http://www.rentesgenevoises.ch/initiation-golf)** sur votre navigateur.

Quel que soit le moyen choisi, vous accédez directement à notre site internet et au formulaire d'inscription en ligne. Complétez les champs avec vos coordonnées puis cliquez sur « envoyer ». Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les assurés qui s'inscrivent pour la première fois seront privilégiés. Pour les fidèles habitués, il sera tenu compte du nombre de participations au cours de ces dernières années.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 31 mai 2022 et seront enregistrées par ordre d'arrivée. Chaque personne inscrite recevra un e-mail confirmant ou non sa participation aux 14<sup>es</sup> journées d'initiation au golf des Rentes Genevoises, au plus tard le vendredi 3 juin. A noter que la correspondance se fera uniquement par voie numérique.**

Pour plus d'informations  
et pour vous inscrire:  
[www.rentesgenevoises.ch/  
initiation-golf](http://www.rentesgenevoises.ch/initiation-golf)



## IMPRESSUM

### Editeur responsable

Rentes Genevoises  
Place du Molard 11  
Case postale 3013  
1211 Genève 3  
+41 22 817 17 17  
info@rentesgenevoises.ch  
www.rentesgenevoises.ch

### Responsable marketing et communication

Sébastien Ramseyer

### Graphisme

Emakina.CH  
Rue Le-Royer 13  
1227 Les Acacias

### Texte

JB COMM  
Rue d'Octodure 29C  
1920 Martigny

### Impression

Imprimerie Baudat SA  
Case postale 163  
1000 Lausanne 16

### Crédits photos

Couvertures, Sommaire,  
Contexte, Parler prévoyance  
Mike Wolf

### Edito

Alan Humerosé

Regard sur demain,  
Agir pour demain,  
Retraite étonnante  
Sébastien Moret

Gestes responsables,  
Impressum  
iStock

Coin des assurés  
Rentes Genevoises

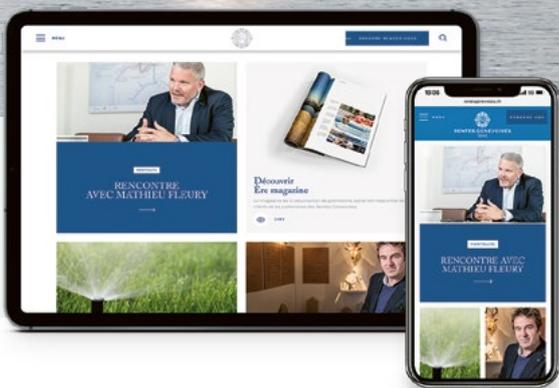
### Tirage

17 200 exemplaires

© Rentes Genevoises 2022

Tous droits réservés. Toute publication par un tiers est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès de l'Editeur responsable. Les informations commerciales présentées dans ce magazine sont publiées à titre d'indication générale. Elles ne sont pas assimilables à une offre contractuelle au sens de la loi. Les propos des personnes interviewées dans ce magazine relèvent de leur seule responsabilité et ne représentent pas nécessairement le point de vue des Rentes Genevoises.





*RETROUVEZ ENCORE PLUS  
DE CONTENU SUR NOTRE BLOG  
« PROTÉGER DEMAIN »*

[www.rentesgenevoises.ch/blog](http://www.rentesgenevoises.ch/blog)

Place du Molard 11  
Case postale 3013  
1211 Genève 3

+41 22 817 17 17  
[info@rentesgenevoises.ch](mailto:info@rentesgenevoises.ch)  
[www.rentesgenevoises.ch](http://www.rentesgenevoises.ch)



**RENTES GENEVOISES**  
1849



RENTES GENEVOISES  
1849

# COMPTES 2021

*Portées par une conjoncture favorable, les Rentes Genevoises signent un des meilleurs exercices de leur histoire. L'excellent résultat de l'année 2021 permet aux Rentes Genevoises de renforcer leur solidité financière et d'assurer leur politique de distribution.*

LES RENTES GENEVOISES  
EN QUELQUES CHIFFRES:

**94.6** millions  
de rentes versées sur  
**6 781** contrats

**19 931** contrats  
en cours

**205.6** millions  
de primes encaissées

**2.4** milliards  
de total du bilan

**117.3%**  
de degré de couverture

**1.51** million  
versé à l'Etat au titre  
de la garantie

**30** millions  
d'intérêts crédités  
sur les contrats des clients

**986** logements  
mis à disposition  
des Genevois

Le chiffre d'affaires progresse de 8.4% pour s'établir à 205.6 millions de francs et la performance des placements atteint 5.4% en 2021. Le degré de couverture progresse quant à lui de 114.8% à 117.3%, signe de la bonne santé de l'Etablissement.

## BILAN

	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
<b>Actif</b>		
Total Placements	2 377 858 546	2 264 819 554
Total Comptes de régularisation actif	22 421 800	8 312 796
Actifs provenant de contrats d'assurance	2 135 799	2 285 718
Total Autres actifs	326 274	583 088
<b>Total de l'Actif</b>	<b>2 402 742 418</b>	<b>2 276 001 156</b>
<b>Passif</b>		
Total Dettes	61 946 079	74 375 164
Comptes de régularisation passif	1 865 549	3 137 782
Provisions non techniques	347 624	665 607
Total Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie	1 949 097 937	1 868 691 191
Total Provisions techniques	43 908 705	45 686 915
Réserve de fluctuation de valeurs	322 257 714	267 087 714
Fonds affectés	2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	20 352 495	13 392 495
Excédent en début de période	4 595	4 061
Résultat de l'exercice	2 027	535
Excédent en fin de période	23 318 810	16 356 783
<b>Total du Passif</b>	<b>2 402 742 418</b>	<b>2 276 001 156</b>

## COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LE BILAN

Le total du bilan augmente de 5.6%, marquant la progression des affaires. Il se situe à 2.40 milliards de francs.

A l'Actif, le Total Placements est influencé par l'évolution des marchés financiers et par l'écart positif entre les primes encaissées et les prestations versées. Ce dernier s'élève à 31.8 millions de francs contre 33.4 millions en 2020.

L'Etablissement maintient les coûts de gestion de son portefeuille à un niveau aussi bas que possible, sans entraver sa capacité à réaliser ses objectifs.

La Provision de longévité a été dotée à hauteur de 0.3 million de francs par comptabilisation du supplément de longévité prélevé sur les contrats d'assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Aucune dotation n'est intervenue par utilisation du résultat.

La Provision pour complément d'excédents a été utilisée à hauteur de CHF 582 784.-.

Aucune dotation, ni aucune utilisation, n'a été comptabilisée en 2021 pour la Provision pour revalorisation des rentes.

En résumé, les variations du bilan sont le reflet de la bonne année 2021.

## COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les Produits Assurance, soit globalement les primes encaissées, ont augmenté de 7.1% pour un montant de 217.0 millions de francs, contre 202.6 millions en 2020. Cette augmentation est principalement due aux primes liées aux Rentes certaines.

Au niveau des Prestations Assurance, le montant des rentes versées progresse de 1.6% pour s'établir à 94.6 millions de francs. Une hausse importante des prestations de sortie est à relever. Elles sont passées de 65.8 millions de francs en 2020 à 82.3 millions en 2021, principalement en raison des transferts de prestations de libre passage.

En 2021, le Résultat net Placements atteint 121.9 millions de francs, soit une forte augmentation de 84.1% par rapport à l'année précédente. La performance des placements s'établit à 5.4% contre 3.0% en 2020. Le résultat 2021 couvre donc largement la rémunération des capitaux de prévoyance ainsi que les Frais de fonctionnement de l'Etablissement.

Les Frais de fonctionnement totalisent 13.2 millions de francs en 2021, contre 12.2 millions en 2020. La hausse de 8.0% reflète le développement et la croissance de l'Etablissement. Grâce à une gestion attentive de ce poste, cette hausse reste toutefois inférieure à celle prévue dans les budgets de l'année.

Les Rentes Genevoises affichent un résultat de 87.3 millions de francs. Elles ont alloué la majeure partie de cet excédent au renforcement de la solidité financière en prévision des prochaines années.

Près de 55.2 millions de francs ont été attribués à la Réserve de fluctuation de valeurs, qui atteint ainsi 80% de sa valeur cible.

Un montant de 25.2 millions de francs a été alloué à la Provision pour renforcement des bases techniques, ce qui permettra à l'Etablissement de réduire encore le risque lié aux taux techniques présents et futurs. Le seuil pour ces taux est passé à 2.25% au maximum depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Enfin, le Fonds d'excédents a atteint sa valeur cible grâce à une dotation de près de 7 millions de francs. La valeur cible a été revue à la hausse pour prendre en compte les développements inflationnistes, ce qui permettra de soutenir la politique de distribution des excédents sur les prochains exercices.

En résumé, l'exercice 2021 peut être qualifié d'excellent en regard des résultats commerciaux et financiers.

## COMPTE DE RÉSULTAT

	2021	2020
<b>Produits Assurance</b>		
Primes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	106 078 069	100 517 700
Primes Autres assurances sur la vie	25 872 840	28 641 438
Primes Opérations de capitalisation	73 600 555	60 508 767
<b>Total Primes Domaine de l'assurance sur la vie</b>	<b>205 551 465</b>	<b>189 667 905</b>
Frais prélevés aux assurés	10 137 825	9 982 174
Gains (pertes) techniques	1 338 500	2 965 182
<b>Total Produits Assurance</b>	<b>217 027 789</b>	<b>202 615 261</b>
<b>Charges Assurance</b>		
Rentes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(35 524 502)	(36 184 062)
Rentes Autres assurances sur la vie	(33 370 597)	(34 047 865)
Rentes Opérations de capitalisation	(25 714 642)	(22 927 134)
Prestations en capital et Prestations de sortie Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(66 329 803)	(52 012 131)
Prestations en capital Autres assurances sur la vie	(15 829 885)	(13 473 009)
Prestations en capital Opérations de capitalisation	(102 610)	(347 759)
<b>Total Prestations Assurance</b>	<b>(176 872 038)</b>	<b>(158 991 961)</b>
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie	(30 737 232)	(30 872 526)
Dissolution (constitution) Provisions techniques	(304 573)	(344 843)
Autres charges directes liées à l'activité Assurance	(1 028 333)	(4 348 244)
<b>Total Charges Assurance</b>	<b>(208 942 176)</b>	<b>(194 557 574)</b>
Résultat net Réassurance	486 938	326 154
<b>Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)</b>	<b>8 572 551</b>	<b>8 383 842</b>
Total Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie	(30 251 655)	(33 374 303)
<b>Résultat net de l'activité Assurance</b>	<b>(21 679 103)</b>	<b>(24 990 461)</b>
Résultat net Placements	121 935 126	66 225 617
Rémunération Fonds affectés	(159 823)	(88 791)
Total Autres produits (charges)	381 542	701 022
Total Frais de fonctionnement	(13 167 911)	(12 197 336)
<b>Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves</b>	<b>87 309 830</b>	<b>29 650 051</b>
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeurs	(55 170 000)	(22 519 714)
(Attribution) dissolution Provision pour renforcement des bases techniques	(25 200 000)	(5 700 000)
<b>Résultat net à disposition pour la distribution des excédents</b>	<b>6 939 830</b>	<b>1 430 337</b>
Résultat Fonds affectés	22 197	22 198
Attribution Fonds d'excédents	(6 960 000)	(1 452 000)
<b>Solde reporté à nouveau</b>	<b>2027</b>	<b>535</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## *Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au Conseil d'administration des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse à Genève*

L'opinion d'audit ci-dessous a été émise sur les états financiers complets signés par le Conseil d'administration. L'utilisation de cette opinion ne devrait pas être faite sans se référer à ces états financiers.

Les extraits des états financiers reproduits dans cette publication ont été adaptés par rapport aux originaux audités afin de permettre à la Direction de donner de plus amples informations / explications sur certains éléments figurant dans ces états financiers et ainsi les rendre accessibles au public.

[...]

### **OPINION D'AUDIT**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les *Swiss GAAP RPC* et sont conformes à la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse et au Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse.

[...]

Place du Molard 11  
Case postale 3013  
1211 Genève 3

+41 22 817 17 17  
info@rentesgenevoises.ch  
www.rentesgenevoises.ch

